

APPEL D'OFFRE
Mission d'enseignement pour le cours de
DROIT INSTITUTIONNEL EUROPÉEN

INFORMATIONS SUR LE COURS DROIT INSTITUTIONNEL EUROPÉEN (DROI8010-1)

Cycles :

- Bachelier en droit, cours obligatoire, bloc 2, 4 ects
- Bachelier en sciences politiques, option droit, bloc 2, 4 ects
- Cours également accessible aux étudiants Erasmus IN

Volume horaire de 36h Th.

Organisation du cours au 1^{er} quadrimestre (du 15 septembre au 18 décembre) ; il peut être organisé à raison de 2h30/semaine ou de 2 x 1h30/semaine.

L'examen de 1^{re} session a lieu en janvier ; la 2^e session entre le 16/8 et le 10/9.

Nombre d'étudiants potentiels : entre 260 et 325 étudiants.

PRÉREQUIS

Le cours est situé dans la 2^e année du cycle de bachelier en droit. L'étudiant aura préalablement suivi les matières des cours *d'Introduction au droit public, Introduction au droit privé, Institutions judiciaires, Introduction au droit pénal* et *Méthodologie de l'interprétation juridique*. Le cours de *Droit institutionnel européen* est un prérequis du cours (obligatoire au bloc 3) de *Droit matériel européen* (40h th, 10h Pr).

CONTENU DU COURS

Le cours offre une analyse introductive de l'appareil institutionnel et juridictionnel de l'Union européenne. Il consiste en l'étude du fonctionnement des institutions (organisation interne, rôle, évolution) ainsi que des différentes procédures et doctrines juridiques propres au droit de l'Union européenne. Il présente notamment les spécificités de l'ordre juridique supranational établi par les Traités fondateurs de l'Union européenne ainsi qu'un panorama général des institutions et procédures principales de révision des traités, d'adoption d'actes législatifs, et de contentieux.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

A l'issue du cours, les étudiants connaissent les étapes clés de la construction européenne et sont capables d'appréhender l'architecture institutionnelle de l'Union européenne.

PROFIL SOUHAITÉ :

Le candidat ou la candidate doit être porteur du diplôme de docteur en sciences juridiques.

STATUT ET CONDITIONS

Le cours figure dans une charge académique en disponibilité pour une durée de cinq ans. Le cours fera l'objet d'une suppléance dans le cadre de cette réduction.

Le candidat retenu ou la candidate retenue recevra une mission d'enseignement de 36h, rémunérée à concurrence de 10% d'une charge académique ETP, pour une durée *de trois ans*, à partir du 1er octobre 2020 jusqu'au 30 septembre 2023, *renouvelable pour une nouvelle durée de deux ans*, sous réserve du retour en charge du titulaire.

Plus d'informations :

A la Faculté : Mme A. Gosselin – 04 366 93 00 - a.gosselin@uliege.be.

Sur les conditions financières : Mme Ludivine Depas – 04 366 52 04 - Ludivine.depas@uliege.be

COMMENT POSTULER ?

Les candidats ou candidates sont priées de faire parvenir, **par mail**, à Mme Gosselin (a.gosselin@uliege.be) **pour le 30/03/2020** :

- leur lettre de motivation assortie d'un curriculum vitae complet (liste de publications incluse) ;
- un projet pédagogique pour le contenu du cours, les objectifs d'apprentissage, la méthodologie d'enseignement et d'évaluation.